

Dominique Potier
Député de Meurthe-et-Moselle

Monsieur Claude BARTOLONE
Président de l'Assemblée nationale
Présidence de l'Assemblée nationale
Hôtel de Lassay
128 rue de l'Université
75355 PARIS SP 07

Paris, le 6 août 2015

N/Réf : 2015-237P
Objet : Buste d'Albert de Mun

Monsieur le Président,

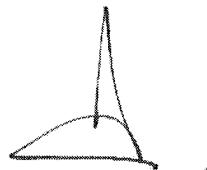
Je me permets de vous faire part de mon inquiétude quant à l'éventuel déplacement du buste d'Albert de Mun, actuellement situé dans la salle des Quatre colonnes de l'Assemblée nationale. Disposé en symétrie du buste de Jean Jaurès, il pourrait être remplacé par le buste d'Olympe de Gouges.

Si je partage le souci d'offrir à cette figure du féminisme l'honneur qu'elle mérite, je regretterai que disparaisse de ce lieu symbolique la statue d'un homme dont l'engagement au service du bien commun est tout aussi important.

Mais surtout, au nom de l'équilibre républicain qui nous est cher, il me semble important de perdurer cette tradition qui consiste à honorer à la diversité des courants de pensée qui fondent notre République. Ce souci de pluralisme est d'autant plus précieux à l'heure où notre pays a besoin de se rassembler autour de valeurs collective et d'un récit commun.

Dans cet esprit, si ce projet devait se confirmer, ne peut-on pas envisager d'ériger le buste d'Olympe de Gouges en complément des deux bustes existants ?

Vous remerciant pour votre examen bienveillant de cette sollicitation, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations respectueuses.



Dominique Potier